



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Mutation  
**Date de publication:** SHAB - 12.04.2019  
**Numéro de publication:** HR02-1004610015  
**Canton:** VD

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Lendora SA, Epalinges

Lendora SA  
Chemin du Bocage 7  
1066 Epalinges  
**IDE:** CHE342591844

**Forme juridique:** Société anonyme

**Siège:** Epalinges

Lendora SA, à Epalinges, CHE-342.591.844 (FOSC du 15.04.2016, p. 0/2782231). Statuts modifiés le 28 mars 2019. Les 1'000 actions nominatives de CHF 100, formant l'entier du capital-actions, sont transformées en 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 220'000, divisé en 22'000'000 d'actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les administrateurs Bory Jonathan, qui n'est plus président, et Pelletier Simon, lequel est nommé délégué et est maintenant à Nyon, signent désormais collectivement à deux, toutefois pas entre eux. Nouveaux administrateurs: Frey Jean-Jacques, de Herdern, à Saanen, avec signature individuelle, président, Bégin (nom d'usage Proth) Chrystelle, de France, à Sillery (France), Le Gallais-Frey Céline, de Herdern, à Nyon, toutes deux avec signature collective à deux, toutefois pas entre elles, et Suter Philippe, de Muotathal, à New York (USA), sans signature. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Nouvel organe de révision: Ernst & Young SA (CHE-294.400.879), à Lausanne.

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

### Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 15.04.2016  
La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.  
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.  
Registre journalier no 6731 du 09.04.2019